

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de la Vallée de la Sauer

Nombre de membres : 48

Séance du 25 NOVEMBRE 2002
sous la présidence de M. Bernard LOGEL

Votants présents : 37

Tous les délégués, sauf

MM. WAGNER, HAAS, SIBLER, qui étaient représentés respectivement par
MM. BRUCKER, VOGEL, ROTH.

MM. STEINER, HERRLE, Mme HITTLER, MM. SUSS, PREVOT, BABILON,
ZINCK, RICHERT, Mme GESANG, M. KLIPFEL, -excusés- M. AMRHEIN

DEL. N° 133 /2002

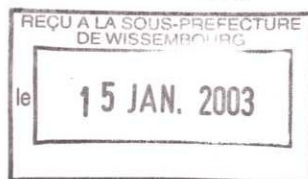
OBJET : DECISIONS BUDGETAIRES MODIFICATIVES

- VU sa délibération en date du 25 mars 2002 par laquelle le Conseil Communautaire approuve le budget primitif 2002, et le budget annexe Secteur scolaire du 1^{er} cycle de la région de Woerth,
- VU sa délibération en date du 9 juillet 2002 par laquelle le Conseil Communautaire décide de modifier le budget primitif principal 2002 (DBM n° 1 et 2),
- VU sa délibération en date du 30 septembre 2002 par laquelle le Conseil Communautaire décide de modifier le budget primitif principal 2002 (DBM n° 3),

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité moins 4 voix contre et 1 abstention, décide :

- ***d'approuver et d'apporter la modification budgétaire n° 4 au budget «Communauté de Communes Vallée de la Sauer» de l'exercice 2002 (voir annexe à la présente) ;***
- ***d'approuver et d'apporter la modification budgétaire n° 1 au budget «Secteur scolaire du 1^{er} cycle de la région de Woerth» de l'exercice 2002 (voir annexe à la présente) ;***
- ***d'autoriser le Président à suivre toutes démarches et à signer tous documents se rapportant à cette décision modificative budgétaire de l'exercice 2002.***

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le Représentant de l'Etat.



Pour copie conforme
DURRENBACH, le 04 décembre 2002
Délibération exécutoire de plein droit
conformément aux dispositions
de la Loi n° 82-623 du 22 juillet 1982

Le Président,
Bernard LOGEL

Décisions modificatives

Du n°00000001 au n°00000001
(en Euros)

Numéro	Date	Motif						
00000001	25/11/2002	Decision modificative n° 1						
Sens Article	Chapitre	Fonction	Opération	Programme	Montant dép.	Montant rec.		
Dép 1641		EMPRUNTS EN FRANCS			-3 000.00			
Rec 021		VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEM				-3 000.00		
Dép 023		VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT			-3 000.00			
Dép 6411		PERSONNEL TITULAIRE			1 600.00			
Dép 60612		ENERGIE - ELECTRICITE			1 400.00			
					Totaux	-3 000.00	-3 000.00	
					Solde	0.00		

Décisions modificatives

Du n°00000004 au n°00000004
(en Euros)

Numéro	Date	Motif						
00000004	25/11/2002	Decision modificative n° 4						
Sens Article	Chapitre	Fonction	Opération	Programme	Montant dép.	Montant rec.		
Dép 617		Etudes et recherches			-16 800.00			
Dép 67442		Subv aux régies dotées de la person morale			7 500.00			
Dép 6611		Intérêts des emprunts et dettes			9 300.00			
					Totaux	0.00	0.00	
					Solde	0.00		